

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 17 OCTOBRE 2023 A SAINT DENIS

PRESENTS :

Mesdames : CHAMPIGNEUL Coralie – CARRON Yannick – BETON Marie Claude –
GARNIER Laurence – VERSINI Colette – DUCAP Aline

Messieurs : ALEXANDRINO Philippe – NANGUE Vincent – CADET Josian – JAVEGNY
Anselme – VAITILINGOM Charly – MOUNICHY Pierre-Jacques –PERRAULT Jimmy –
PICARD Philippe – MOREAU Jeannick.

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames : STARK Edwige – RANGANAYAGUY Valérie – ROCHETAING Yasmine -
SADON Christine.

Messieurs : COINDEVEL Christophe – LACAILLE Claude – AZELIE Alain – FREMONT
Stéphane.

ASSISTE :

Monsieur : ERAPA Stéphane (Directeur)

ABSENT EXCUSE:

Monsieur : VALLAIMEE Fred (CTS)

La séance est ouverte à 19h00 par le Président.

ORDRE DU JOUR

I.GOUVERNANCE DE L'INSTITUTION.....	2
II.BILAN VISITE PRESIDENT FFHB	2
III.BILAN JEUX DES ILES	2
IV.DEBUT DE SAISON SPORTIVE.....	2
V.CADRE TECHNIQUE	3
VI.CREATION D'UN GROUPE DE FORMATEURS	3
VII.POLE OCEAN INDIEN	3
VIII. FILIERES FEMININES ET MASCULINES	3
IX.CHARGEE DE COMMUNICATION	3
X.CHARGE DE DEVELOPPEMENT	3
XI.INTERNATIONAL HANDBALL FEDERATION	3
XII.POLE PERFORMANCE SOCIALE	4
XIII. COMMISSIONS STATUTS ET REGLEMENTS.....	4
XIV. NOUVEAU CLUB.....	4
XV.FINALITES NATIONALES	4
XVI. CONVENTION LIGUE.....	4

I. GOUVERNANCE DE L'INSTITUTION

Le Président tient à rassurer les membres du Conseil d'Administration de son implication et de sa disponibilité pour la suite de sa mandature. Il n'a pas apprécié des articles de presse et l'a fait savoir au journaliste concerné. Il trouve regrettable que des informations émanant de certains membres du CA soient transmis à des organes de presse.

II. BILAN VISITE PRESIDENT FFHB

Le Président de la Fédération a pu rencontrer les élus du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Une réunion a eu lieu avec les clubs au PORT le samedi 05 septembre 2023. Des sujets ont été abordés notamment l'accompagnement de la fédération au niveau de la formation.

Monsieur Jeannick MOREAU regrette qu'aucune rencontre avec les élus n'ait pu avoir lieu. Il est aussi à noter que la venue du Président a été confirmée très tardivement par voie orale. Cela a compliqué la mise en place d'une meilleure organisation.

III. BILAN JEUX DES ILES

Le Président tient à féliciter les joueuses, joueurs et staffs pour leur médaille d'OR. Monsieur Vincent NANGUE fait un bilan des jeux. Il précise que l'éloignement de l'hébergement a été très problématique, mais la solidarité du groupe a fait que les quelques petits désagréments ont été gérés de façon intelligente par toute la délégation.

Ce fut un évènement international qui a marqué les esprits de tout à chacun. Nous ne pouvons pas passer sous silence le comportement de certains membres de la délégation mahoraise qui a mis énormément de pression afin que des joueurs suspendus puissent participer à la finale en masculin. Nous trouvons regrettable cet état d'esprit qui aurait pu nous être préjudiciable. Nous tenons aussi à remercier Monsieur Jean Louis TEDDY pour son implication, ce qui nous a permis d'anticiper et de régler les soucis logistiques.

IV. DEBUT DE SAISON SPORTIVE

La saison a débuté chez les séniors au mois d'août par le Trophée de la Réunion et au mois de septembre pour le championnat. Chez les jeunes dans l'ensemble, les tournois de présaison se sont bien déroulés. Les championnats jeunes débiteront le week-end du 04 novembre. Une réunion en visio avec les clubs a eu lieu le 25 septembre et les poules ont été déterminées en fonction des critères bien définis. Les tournois des écoles de hand ont aussi débuté depuis le début du mois de septembre.

V. CADRE TECHNIQUE

Les cadres techniques pour les Inter Comités sont, David BILLOT et Bruno LABBE chez les masculins ; Leila LEJEUNE et Sandy MARIAYE chez les filles.

Suite au retrait de BETTY PERRONA, le Conseil d'Administration souhaiterait pour l'avenir que d'autres cadres féminines puissent faire acte de candidature.

VI. CREATION D'UN GROUPE DE FORMATEURS

Monsieur Pierre Jacques MOUNICHY propose au Conseil d'Administration, la création d'un groupe de formateurs à la suite du départ du CTS qui sera effectif à partir du 06 novembre 2023. Le CA valide sa proposition.

VII. POLE OCEAN INDIEN

Les pôles espoirs Réunion deviennent Pole Océan Indien à compter de la signature d'une convention réunissant la FFHB, la Ligue de Mayotte et la Ligue de la Réunion. Les deux responsables de pôle devront travailler de concert avec Monsieur ALI MINIHADJI Zarouki, le CTF de Mayotte pour la détection des jeunes dans le cadre des inter ligues et l'entrée aux pôles.

VIII. FILIERES FEMININES ET MASCULINES

Faisant suite au départ du CTS, proposition est faite afin que les deux responsables de pôles soient en charge des deux filières masculines et féminines sur le plan technique.

Le CA valide la proposition.

IX. CHARGEE DE COMMUNICATION

Le Contrat de Noéline SAMARIA arrive à terme au 31 décembre. Satisfait de son travail et de son implication. Un contrat à durée indéterminée lui sera proposée.

X. CHARGE DE DEVELOPPEMENT

Faisant suite au départ du CTS, des nouvelles missions seront proposées à Jean François MOUTOUSSAMY.

XI. INTERNATIONAL HANDBALL FEDERATION

Des modifications ont dû être apportés au dossier afin que l'on puisse intégrer la fédération internationale. Le Congrès se tiendra le 02 novembre 2023 à Bale pour valider notre demande d'adhésion.

XII. POLE PERFORMANCE SOCIALE

Le Pôle Performance Sociale sera dans notre île à la fin du mois de février et au début du mois de mars. La LRHB prendra attache avec la Fédération pour finaliser leur planning d'intervention.

XIII. COMMISSIONS STATUTS ET REGLEMENTS

La commission souhaite la mise à disposition d'un personnel lors des réunions en cas d'absence de Judith. Le Directeur est chargé du dossier.

XIV. NOUVEAU CLUB

Le CA valide l'intégration d'un nouveau club au sein du championnat de D3. A savoir association KILTIR FE BOUGE SOMIN CHARET.

XV. FINALITES NATIONALES

La COC Nationale a informé les ligues Ultra marines de l'incapacité d'organiser les finales ultra marines et nationales au mois de mai à PARIS en raison des jeux olympiques (infrastructure et hébergement indisponibles). La COC nationale va proposer que ces finalités se déroulent au sein des ligues Ultra Marines.

Le CA émet un avis favorable pour l'organisation de ces finalités à la Réunion en cas de sollicitation de la COC nationale.

XVI. CONVENTION LIGUE

Le Personnel a depuis quelques temps des soucis avec le logiciel fédéral et ne peut malheureusement pas répondre aux clubs rapidement. Il est de plus en plus compliqué de joindre le service fédéral. Le Directeur propose la possibilité de conventionner avec une ligue de la métropole qui possède en son sein des experts de Gesthand. La convention pourrait s'étendre par la suite à d'autres domaines.

Le CA émet un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Toute contestation de décision doit faire l'objet d'une réclamation dans un délai de 7 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de la Commission Réclamations et Litiges (article 6 : règlement d'examen des réclamations et litiges).